

SESSION 2009

---

**CONCOURS EXTERNE  
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS**

Section : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

**ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ET CIVILISATIONS :  
DISSERTATION OU COMMENTAIRE**

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB :** *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

**Tournez la page S.V.P.**

La violence constitue aujourd'hui une thématique sociale et politique majeure qui marque profondément la société et l'école. Dans quelle mesure et avec quelles conséquences l'Education Physique et Sportive a-t-elle pris en compte les problématiques de production et de contrôle de la violence dans le champ scolaire depuis 1945 ?